

Mélanie LEONETTI
Responsable Market/ Com & Partenariats
GESTION CREDIT EXPERT
9-11 avenue de la Garonnette
31000 Toulouse, FRANCE

À nos partenaires et parties prenantes,
Le 03/05/2017

LETTRE POUR DEMANDE DE DELAI (COP)

Nous reconnaissons que l'une des obligations qui conditionne notre participation au Global Compact des Nations Unies est la préparation annuelle et la publication d'une Communication sur le progrès (COP). Cette dernière comprend une **déclaration** réitérant l'adhésion aux principes du Global Compact, **une description** des mesures concrètes mis en place depuis la publication de notre dernière communication, et enfin **une mesure des résultats** obtenus ou escomptés.

Nous sommes dans le regret de vous faire part de notre retard dans la préparation, l'envoi et la mise à disposition du public de notre Communication sur le progrès pour les raisons suivantes :

- Refonte de notre identité visuelle
- Refonte de notre site internet

Nous vous prions de bien vouloir nous accorder une extension de la période de délai de soumission afin de pouvoir publier notre COP et décrire les efforts et progrès réalisés afin d'appliquer et mettre en œuvre les principes du Global Compact des Nations Unies. Notre prochaine Communication sur le progrès sera envoyée sur le site du Global Compact à des fins d'évaluation en date du **7 Août 2017 au plus tard**.

Bien cordialement,

Mélanie LEONETTI
Responsable Marketing Communication et Partenariats

GESTION CRÉDIT EXPERT
FRANCE CRÉANCES
9-11, avenue de la Garonnette
31008 TOULOUSE CEDEX 7
Compte BP N° 21321434978
Sarl 100 000 € - RCS 302 592 431